

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Tailor

ASSET MANAGEMENT
— GROUPE DLPK —



CODE DE TRANSPARENCE – GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

DATE DE PUBLICATION : 06/03/2025

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Présentation du Code de transparence ISR

« Le présent Code de Transparence est la version française du Code de Transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF respectivement lors de leurs Conseils d'Administration des 13 décembre 2012 (AFG), 20 décembre 2012 (FIR) et 3 octobre 2012 (Eurosif). Il est obligatoire pour tous les fonds ISR ouverts au public et gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR. »

En adhérant à ce Code, les sociétés de gestion s'engagent à répondre aux questions posées pour chacun des fonds ISR ouverts au public qu'elles gèrent. Deux éléments motivent la promotion de ce code :

- Améliorer la lisibilité et la transparence de la démarche des fonds ISR vis-à-vis des investisseurs, épargnants et de toutes autres parties prenantes
- Contribuer au renforcement d'une autorégulation plus proactive favorisant le développement et la promotion des fonds ISR par la mise en place d'un cadre commun fédérateur de bonnes pratiques de transparence.

L'**Association Française de la Gestion financière (AFG)** représente les professionnels de la gestion d'actifs pour compte de tiers en France. <http://www.afg.asso.fr/>

Le **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)** est une association multipartite fondée en 2001 qui a pour vocation de promouvoir l'ISR. <http://www.frenchsif.org/>

Eurosif, le Forum Européen de l'Investissement Durable et Responsable, est une association européenne à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de développer l'investissement durable et responsable. <http://www.eurosif.org>

Déclaration d'engagement

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est une part essentielle du positionnement stratégique de la gestion des fonds de la gamme multi classes d'actifs. Il fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur notre site internet <https://www.tailor-am.com/ESG>

Conformité avec le Code de transparence ISR

Ce Code de Transparence ISR AFG-FIR/EUROSIF a pour vocation de fournir aux investisseurs une information claire et transparente sur les principes et processus guidant notre gestion ISR/ESG.

Tailor Asset Management s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'Etat où nous opérons.

Les fonds de la gamme multi classes d'actifs respectent l'ensemble des recommandations de ce Code de Transparence.

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

SOMMAIRE

1.	Liste des fonds concernés par ce code de transparence	4
2.	Données générales sur la société de gestion	12
2.1.	Société de gestion en charge des OPC auxquels s'applique ce code	12
2.2.	Historique et principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion	12
2.3.	Formalisation de la démarche d'investisseur responsable.....	13
2.4.	Appréciation des risques /opportunités ESG par la société de gestion	13
2.5.	Equipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion.....	14
2.6.	Analystes et gérants ISR	15
2.7.	Initiatives ISR mises en œuvre par Tailor Asset Management.....	16
2.8.	Encours des actifs ISR de la société de gestion	17
2.9.	Pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion....	17
3.	Données générales sur les fonds.....	17
3.1.	Objectif recherché par la prise en compte des critères ESG au sein des fonds	17
3.2.	Moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs de l'univers d'investissement du compartiment.....	18
3.2.1.	Moyens internes.....	18
3.2.2.	Moyens externes : MorningstarDirect et données Sustainalytics	18
3.3.	Critères ESG pris en compte par les fonds	19
3.4.	Principes et critères liés aux changements climatiques pris en compte par le Compartiment.....	19
3.5.	Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG	19
3.6.	Fréquence de revue	20
4.	Processus de gestion.....	21
4.1.	Prise en compte des résultats de la recherche ESG dans la construction du portefeuille	21
4.2.	Prise en compte des critères relatifs au changement climatique dans la construction du portefeuille	21
4.3.	Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC).....	22
4.4.	Le processus d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?.....	22
4.5.	Une part des actifs du fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?	22
4.6.	Le fonds pratique-t-il le prêt / emprunt de titres ?.....	22
4.7.	Le fonds utilise-t-il des instruments dérivés ?	22
4.8.	Le fonds investit-il dans des OPC ?	22
5.	Contrôles ESG.....	23
5.1.	Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion des fonds ?	23
6.	Mesures d'impact et reporting ESG	24
6.1.	Evaluation de la qualité ESG du Compartiment	24
6.2.	Indicateurs d'impact ESG utilisés.....	24
6.3.	Support d'information des investisseurs sur la gestion ISR de l'OPCVM	24
6.4.	Publication des résultats de la politique de vote et politique d'engagement	25

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

1. Liste des fonds concernés par ce code de transparence

Nom du Fonds	TAILOR GLOBAL SELECTION ISR
Encours au 31/12/2024	26 527 911,63 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres (précisez)
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-global-selection-ISR/shares/FR0013406196-C Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-global-selection-ISR/shares/FR0013406196-C Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-global-selection-ISR/shares/FR0013406196-C Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-global-selection-ISR/shares/FR0013406196-C Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	21 GESTION ACTIVE
Encours au 31/12/2024	23 567 299,15 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres (précisez)
Liens vers les documents relatifs au fonds	DICI : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/21-gestion-active/shares/FR0010342600-C Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/21-gestion-active/shares/FR0010342600-C Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/21-gestion-active/shares/FR0010342600-C Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/21-gestion-active/shares/FR0010342600-C Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	TAILOR ALLOCATION DEFENSIVE
Encours au 31/12/2024	78 103 482,36 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres (précisez)
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC: https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-defensive/shares/FR0010487512-C Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-defensive/shares/FR0010487512-C Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-defensive/shares/FR0010487512-C Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-defensive/shares/FR0010487512-C Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	TAILOR ALLOCATION REACTIVE
Encours au 31/12/2024	12 572 437,02 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres (précisez)
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC: https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-reactive/shares/FR0011845650-C Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-reactive/shares/FR0011845650-C Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-reactive/shares/FR0011845650-C Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/tailor-allocation-reactive/shares/FR0011845650-C Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	STRATEGIE CROISSANCE
Encours au 31/12/2024	3 983 491,23 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☐ Autres (précisez)
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC: https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/strategie-croissance/shares/FR0011845718-C Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/strategie-croissance/shares/FR0011845718-C Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/strategie-croissance/shares/FR0011845718-C Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/strategie-croissance/shares/FR0011845718-C Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	EPARTIM PRUDENT
Encours au 31/12/2024	27 419 515,09 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☒ Autres : label Finansol
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC: https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-prudent/shares/FR0013344934-E Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-prudent/shares/FR0013344934-E Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-prudent/shares/FR0013344934-E Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-prudent/shares/FR0013344934-E Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	EPARTIM EQUILIBRE
Encours au 31/12/2024	16 435 886,08 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☒ Autres : label Finansol
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC: https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-equilibre/shares/FR0013344918-E Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-equilibre/shares/FR0013344918-E Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-equilibre/shares/FR0013344918-E Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-equilibre/shares/FR0013344918-E Présentations diverses : NA

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Nom du Fonds	EPARTIM DYNAMIQUE
Encours au 31/12/2024	21 395 983,23 EUR
Stratégie dominante et complémentaire	☐ Best in class* ☐ Best in universe** ☐ Best effort*** ☐ Exclusion ☐ Thématiques ISR ☐ Engagement ☒ Autre : Fonds de Fonds
Classe d'actifs principale	☐ Actions françaises ☐ Actions de pays de la zone euro ☐ Actions des pays de l'Union européenne ☐ Actions internationales ☐ Obligations et autres titres de créances libellés en euro ☐ Obligations et autres titres de créances internationaux ☐ Monétaires ☐ Monétaires court terme ☐ Fonds à formule ☒ Autre : Mixte
Exclusions appliquées par le fonds	☐ Alcool ☒ Armement**** ☒ Charbon ☐ Energies fossiles non conventionnelles ☐ Pacte mondial ☒ Tabac ☒ Autres politiques sectorielles : pornographie et jeux d'argent
Labels	☐ Label ISR ☐ Label TEEC ☐ Label CIES ☐ Label Luxflag ☐ Label FNG ☐ Label Autrichien ☒ Autres : label Finansol
Liens vers les documents relatifs au fonds	DIC: https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-dynamique/shares/FR0013344926-E Prospectus : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-dynamique/shares/FR0013344926-E Rapport de gestion : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-dynamique/shares/FR0013344926-E Reporting financier et extra-financier : https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/epartim-dynamique/shares/FR0013344926-E Présentations diverses : NA

* sélection des entreprises les plus avancées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier de référence

** sélection des entreprises les plus avancées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, assumant des biais sectoriels

*** sélection des entreprises qui démontrent une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leur performance ESG dans le temps

****Armes controversées et non conventionnelles

2. Données générales sur la société de gestion

2.1. Société de gestion en charge des OPC auxquels s'applique ce code

Tailor Asset Management (Tailor AM), filiale du groupe DLPK, est une société de gestion agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (Agrément n° G.P.90031, Intermédiaire en Assurance immatriculé sous le n° ORIAS 11 061 785, membre de l'Association Française de la Gestion Financière AFG).

Les bureaux sont localisés au 23, rue Royale - 75008 Paris

Tel : +33 (0)1 58 18 38 10

Site internet : www.tailor-am.com

2.2. Historique et principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion

La satisfaction des clients est au cœur de notre philosophie. Nous attachons une importance particulière aux valeurs de cohérence et de transparence envers l'ensemble des parties prenantes : clients, collaborateurs, partenaires, actionnaires.... Nous nous attachons également à prolonger nos valeurs au travers des investissements que nous réalisons pour nos OPC afin de vérifier l'alignement des intérêts de toutes les parties.

Nous pensons que la création de valeur repose sur des performances financières et extra financières. Aussi, Tailor Asset Management estime que la capacité à concilier les enjeux économiques et l'investissement responsable est indicative d'un rapport rendement / risque amélioré sur le long terme pour l'émetteur, le portefeuille et donc nos clients. C'est également un moyen d'associer les équipes qui retrouvent dans cette démarche celle engagée au niveau du groupe DLPK dont notre société de gestion fait partie.

Nous sommes donc convaincus qu'il est de la responsabilité de Tailor Asset Management d'encourager les entreprises, par nos actions d'investissement ou de désinvestissement, ainsi que par des actions de vote et de dialogue, à prendre en compte dans leurs opérations et leurs décisions stratégiques les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Notre stratégie d'investissement durable s'articule autour de 4 piliers :

- Une politique d'exclusions et de gestion des controverses ;
- Une analyse ESG (stratégie neutre au regard des trois piliers) ;
- Une politique de vote et d'engagement ;
- Un dispositif de reporting sur la performance extra-financière de nos OPC.

C'est avec cette stratégie que notre société de gestion entend appréhender les risques et les opportunités du développement durable et matérialiser leurs impacts financiers dans le cadre de la gestion de portefeuille.

Tailor Asset Management est désormais un acteur du développement et de la promotion de l'ESG. Elle est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU, membre de l'Association Française de la Gestion financière et adhère au Code de Transparence pour s'engager à la plus grande transparence sur ses politiques et pratiques d'Investissements Responsable.

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM

GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Forts de ces expériences, nous avons décidé de prendre en compte et de respecter les critères d'éligibilité au Label Public ISR pour les fonds Tailor Actions Avenir ISR et le fonds Lysis ESG Thematics géré par délégation par la société MONTERRA Wealth Management. Ces OPCVM ont obtenu le label ISR français en mai et août 2021.

2.3. Formalisation de la démarche d'investisseur responsable

Notre démarche d'investisseur responsable est présentée sur notre site internet dans un espace spécifique <https://www.tailor-am.com/esg.html> ainsi qu'au travers des documents suivants :

- Politique d'intégration des risques de durabilité (SFDR)
- Dernier Code de transparence des fonds ISR / à intégration ESG (mise à jour annuelle)
- Prospectus / DIC des fonds ISR / à intégration ESG
- Rapports mensuels et annuels des fonds ISR / à intégration ESG
- Politique d'exclusions et de gestion des controverses
- Politique de vote et d'engagement
- Rapport de la politique de vote et d'engagement (mise à jour annuelle)

Tailor Asset Management souhaite appliquer une politique d'investissement socialement responsable dans le cadre de la multigestion et ainsi sélectionner des OPCVM en ligne avec cette approche.

C'est pourquoi nous sollicitons l'ensemble des sociétés de gestion partenaires afin de recevoir les informations relatives à leur politique ESG sur les fonds dans lesquels nous sommes investis ou sur les fonds qui sont en cours d'analyse.

2.4. Appréciation des risques /opportunités ESG par la société de gestion

Intégration ESG

Tous les gérants et le responsable des risques ont accès à l'ensemble des éléments d'analyse ESG afin qu'ils puissent les prendre en compte dans leurs décisions d'investissement et de contrôle. Ils peuvent améliorer la compréhension des risques et des opportunités liés à chaque secteur d'activité et aux entreprises. Les gérants des fonds ISR ou intégrant des critères ESG doivent respecter les critères ESG prévus par le processus de gestion ISR/ESG. Le respect de la prise en compte des critères et du processus de gestion ISR/ESG est contrôlé par le responsable des risques.

Démarche générale

La sélection discrétionnaire d'OPCVM et de FIA est la principale source de valeur ajoutée. La stratégie appliquée pour les fonds de la gamme multi classes d'actifs est basée sur la sélection de fonds externes et la pluralité des stratégies, toutes liées à l'ISR/ESG et à l'implémentation de critères extra-financier.

Notre processus de sélection vise à s'assurer de la cohérence des critères retenus par les gérants des OPC en lien avec la politique ESG de Tailor Asset Management, notamment en matière d'exclusions.

Distinction entre opportunités et risques liés aux facteurs ESG et aux controverses

Associée à l'analyse de critères financiers, la prise en compte des facteurs ESG permet une évaluation plus complète des opportunités et des risques extra-financiers auxquelles les entreprises sont exposées.

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM

GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques à long terme ce qui est essentielle pour un développement et une croissance plus durable, c'est fort de ce constat que nous sélectionnons des OPC et des gérants qui appliquent ces filtres dans leur gestion.

Au travers de sa grille d'analyse ESG, Tailor Asset Management cherche à sélectionner des fonds qui investissent dans les entreprises les plus vertueuses et qui auront un impact positif sur les enjeux ESG. Nous vérifions le respect des exclusions qui s'appliquent à des sociétés les moins vertueuses et qui correspondent à celles qui concentrent un risque général ou particulier élevé au regard des critères ESG.

Le suivi et l'évaluation des controverses est suivi via notre prestataire externe Morningstar Direct qui utilise les données Sustainalytics sur les controverses pour chacun des fonds multi classes d'actifs. Nous excluons systématiquement les fonds qui ont un % de controverses de niveau 5 durablement supérieur à 5% (% des AUM du fonds). Par ailleurs, le niveau de controverse est également intégré dans la note interne ESG.

2.5. Equipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion

La prise en compte de critères ESG fait partie intégrante du processus de gestion et met à contribution l'ensemble des membres de l'équipe. Tailor Asset Management a fait le choix d'impliquer l'ensemble de ses collaborateurs dans l'investissement responsable.

La composition des équipes peut changer à tout moment, sans préavis.

Fonction	Personne	Mission
Gestion (7 personnes)	- Emeric Blond (gérant actions) - William Ancel (analyste actions) - Julien Quistrebert (gérant multigestion) - Marina Garlatti (gérante multigestion) - Christophe Issenhuth (gérant obligataire) - Didier Margetyal (gérant obligataire) - Karim Younes (gérant obligataire)	Construction et application du processus ISR/ESG Vote et échange sur l'engagement
Contrôle des risques et conformité (3 personnes)	- Bao Nguyen (responsable des risques) - Xiangying Tong (contrôleur des risques) - Tatiana Wolf (responsable conformité et contrôle interne) - Abdoul Aziz Sao (contrôleur interne)	Vérification de l'application et du respect de la politique ISR/ESG de la gestion

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Middle Office (2 personnes)	- Christophe Parmentier - Jonathan Beaussart	Traitement des ordres Valorisation des fonds
Développement commerciale (3 personnes)	- Aymeric Pelissier - Joséphine de Fromont - Louis De Ponteves	Transmission et publication des éléments témoignant et rendant compte de notre démarche ISR/ESG

Tailor Asset Management a également mis en place une gouvernance particulière pour encadrer la gestion ISR/ESG. Un comité ESG, réunissant la gestion, le contrôle des risques et la conformité, se tient conjointement aux Comités de gestion et de façon ad hoc si nécessaire afin de débattre en interne et de statuer sur différents sujets :

- De la politique d'exclusion sectorielle applicable à la gestion des portefeuilles
- De la politique de gestion des controverses pour décider de l'exclusion, de la suspension (interruption des achats) ou de l'alerte (vigilance renforcée) de sociétés exposées à des controverses majeures, telle que la corruption ou la pollution et pour lesquelles aucune réponse appropriée n'a été apportée ; ou statuer aussi sur l'exclusion des sociétés qui violent de manière sévère et répétée les Principes du Pacte Mondial et qui présente donc une note ESG interne mauvaise
- L'activité de sélection de titres et statuer sur les éléments litigieux éventuels de notation
- La politique de vote et d'engagement appliquée par Tailor Asset Management

Le comité ESG se réunit deux fois par an.

2.6. Analystes et gérants ISR

Voir § 2.5 (équipe impliquée dans l'activité ISR).

Au sein des équipes de gestion de Tailor Asset Management, les ressources totalement ou partiellement dédiées aux fonds ISR sont de 7 personnes : 6 gérants et 1 analyste.

La composition des équipes de gestion peut changer à tout moment, sans préavis.

Toute l'équipe de gestion a entrepris une formation certifiante de l'AFG sur l'ESG, avec un taux de réussite minimum de 90%.

Pour les fonds de la gamme multi classes d'actifs, l'équipe de gestion est actuellement composée de :

Marina Garlatti, Gérante multigestion :

Après deux années d'alternance à la Banque Privée Société Générale et un VIE chez Candriam à Bruxelles où elle occupait le poste d'Analyste de Performances, Marina rejoint Haas Gestion - devenue par la suite Tailor Asset Management - en juillet 2019 en tant qu'Analyste Multigestion. Elle y développe ses connaissances sur les différentes classes d'actifs et notamment sur les sujets ESG à travers la labellisation ISR de plusieurs fonds de fonds. Marina devient Gérante de Portefeuille en août 2023. Marina a étudié à l'Université de Paris Dauphine où elle obtient le Master 222 Gestion d'Actifs en 2017.

Julien Quistrebert, Gérant multigestion :

Julien débute sa carrière en 2003 chez Portzamparc (BNP Paribas) en tant qu'analyste financier. Il rejoint en 2004, la société de gestion Richelieu Finance en tant qu'analyste

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM

GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

financier puis responsable du bureau d'analyse financière et gérant de fonds pendant 10 ans. Par la suite, il rejoint Montségur Finance, où il devient Directeur des Investissements avec la responsabilité des allocations d'actifs et de la gestion actions. Il rejoint Tailor Asset Management en 2023 comme gérant de portefeuille en charge de la multigestion et des solutions d'allocation d'actifs. Julien est titulaire d'un DEA de Finance de l'IGR-IAE de Rennes et a également enseigné dans le Master de Gestion de Patrimoine de l'IAE de Lyon.

Formation continue :

Les membres de l'équipe de gestion sont en contact régulier avec des acteurs de l'ESG :

- Des sociétés de gestion partenaires
- L'AFG / FIR
- Des fournisseurs de données
- Des brokers...

L'ensemble de ces contacts, l'accès à des écrits financiers et extra-financiers (notes thématiques, sectorielles et spécifiques aux sociétés), les réunions d'experts, les formations réglementaires et les rencontres avec les émetteurs enrichissent substantiellement nos bases de connaissances et réflexions. L'ensemble de ces rendez-vous et formations sont monitorées dans nos bases sous l'intitulé « Formation continue/ESG », ainsi que les documents qui s'y rapportent.

Par ailleurs, 9 membres de la société Tailor Asset Management ont passé et obtenu la certification AMF durable en 2024.

2.7. Initiatives ISR mises en œuvre par Tailor Asset Management

En Mai 2019, Tailor Asset Management a pris l'engagement moral de participer à la mise en place d'une démarche ESG.

En 2020, Tailor Asset Management concrétise cet engagement et devient signataire des PRI ou Principes pour l'Investissement Responsable, une association soutenue par les Nations Unies.

Tailor Asset Management participe aux comités Investissement Responsable de l'Association Française de la gestion d'actifs (AFG) et du Forum de l'Investissement Responsable (FIR).

Tailor Asset Management a pris l'engagement de former ses collaborateurs : l'ensemble des équipes de Tailor Asset Management et de chaque service (Gestion, commercial, risque, conformité et middle office) participe à une formation délivrée par l'AFG. La validation des connaissances sera confirmée par la délivrance du certificat de réussite d'AFG Formation dès l'obtention d'un score d'au moins 90%.

L'accompagnement des collaborateurs vers l'investissement responsable constitue un des axes majeurs de Tailor AM. Dans ce cadre, les collaborateurs gérants, analystes et conformité s'engage à passer l'examen de certification AMF finance durable.

2.8. Encours des actifs ISR de la société de gestion

Tailor Asset Management gère 2 fonds ISR pour un montant total de 55 millions d'euros au 31/12/2024.

Tailor Asset Management a décidé de faire labelliser conjointement 2 fonds de sa gamme. Le fonds TAILOR ACTIONS AVENIR ISR, a obtenu le label ISR le 16 avril 2021. Le fonds LYSIS ESG THEMATIC, dont la gestion financière a été déléguée à MONTEIRA Wealth Management, a obtenu le label ISR le 19 août 2021. Par ailleurs, une approche ESG est aussi déployée à travers toute l'offre de gestion de fonds de Tailor Asset Management.

2.9. Pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion

Au 31 décembre 2024, les encours des actifs SFDR 8 représentent environ 90% des encours totaux sous gestion de Tailor Asset Management. Parmi eux, les encours des actifs labellisés représentent environ 15% des encours totaux sous gestion de Tailor Asset Management.

3. Données générales sur les fonds

3.1. Objectif recherché par la prise en compte des critères ESG des fonds

L'intégration des considérations ESG intervient à chaque étape du processus d'investissement de Tailor Asset Management. En complément des critères traditionnels (financiers, fondamentaux et techniques), les gérants prennent en compte les critères extra-financiers ESG dans leur processus d'analyse afin de mieux apprécier les potentialités et les risques des entreprises. Ils cherchent à cibler les valeurs qui se démarquent non seulement par leur valorisation attractive mais également par leur comportement responsable en agissant sur les risques ESG et potentiellement en mettant en œuvre des changements pour en faire des opportunités.

Nous sommes convaincus que cette approche permet de concilier la recherche de performance financière des portefeuilles et un impact environnemental et social positif.

En particulier, l'objectif d'investissement affiché pour les fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR et 21 GESTION ACTIVE est l'appréciation du capital au moyen de l'investissement dans des organismes de placement collectif, sélectionnés par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »).

D'une part, le FCP TAILOR GLOBAL SELECTION ISR a pour objectif la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence composite 45%MSCI Europe NTR Eur index+ 30% €STR dit ESTER+ 25% MSCI World NTR Eur index, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans. La réalisation de cet objectif sera recherchée notamment afin d'apporter des solutions aux enjeux de l'investissement socialement responsable.

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

D'autre part, le fonds a pour objectif de sélectionner des OPC dans le cadre d'un processus d'investissement comprenant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

La part des fonds analysés ESG dans le portefeuille est durablement supérieure à 90%.

3.2. Moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs de l'univers d'investissement du compartiment

L'analyse ESG des OPCVM sélectionnés et formant l'univers d'investissement de Tailor Asset Management est réalisée en interne et s'appuie sur des outils internes (outil quantitatif propriétaire, rencontres et échanges avec les sociétés de gestion et gérants) et externes (données et autres mesures).

3.2.1. Moyens internes

Moyens humains

La mission de l'équipe de gestion est d'identifier les enjeux ESG propres aux fonds sélectionnés, de les identifier dans l'univers d'investissement sous l'angle extra-financier et de sélectionner ceux qui bénéficient de la meilleure notation.

Voir § 2.5 (équipes de la société de gestion impliquée dans l'activité ISR)

Voir § 2.6 (équipe Actions impliquée dans l'activité ISR)

Autres moyens

Tailor Asset Management dispose d'un outil propriétaire permettant de :

- Gérer les données fournies par les prestataires listés dans le paragraphe concernant les moyens externes et collectées par l'équipe
- Appliquer les valeurs de notre référentiel et de nos propres pondérations
- Analyser la cohérence des informations de façon systématique – ajustement qualitatif peut être réalisé par l'équipe de gestion
- Réaliser l'évaluation des fonds externes
- Suivre les portefeuilles gérés, effectuer l'évaluation de portefeuille
- S'assurer du respect continu des objectifs d'investissement en terme ESG

3.2.2. Moyens externes

L'analyse ESG est réalisée en interne à partir de données extra-financières provenant de fournisseurs de données externes. Tailor Asset Management s'appuie sur différentes sources de données récapitulées ci-dessous et des échanges avec les entreprises pour alimenter son outil propriétaire d'évaluation ESG.

Type de fournisseurs	Nom	Organisation
Fournisseurs de données financières « pures »	Bloomberg	Bloomberg

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Fournisseurs de données extra-financières « pures »	Bloomberg Sustainalytics	Bloomberg Morningstar
---	--------------------------	-----------------------

Morningstar Direct et Sustainalytics alimentent le fichier de suivi ESG en données et informations financières, extra-financières et de controverses.

En cas de données indisponibles, l'équipe de gestion pourra interroger directement les sociétés de gestion.

3.3. Critères ESG pris en compte par les fonds

Les fonds de fonds et notamment les fonds Tailor Global Sélection ISR et 21 Gestion Active sont investis au minimum à 90% dans des OPC ayant le label ISR public ou respectant les contraintes applicables aux fonds ayant une approche significativement engageante au sens de la position AMF 2020-03. Les 10% restant pourront être investis dans des OPC non labellisés mais dont la stratégie d'investissement repose sur une philosophie ESG.

Cette démarche garantit que les fonds s'appuient sur des méthodologies ESG solides avec une exigence de transparence forte et publient des indicateurs d'impact.

Les stratégies ESG des fonds sélectionnés peuvent varier et ne pas être totalement cohérentes entre elles (recours à des indicateurs ESG et/ou des approches ISR différentes).

Avant d'investir dans un fonds, le gérant s'assure que les fonds sélectionnés ont une démarche ESG évaluée à partir d'une notation ESG quantitative et d'une analyse qualitative.

3.4. Principes et critères liés aux changements climatiques pris en compte par le Compartiment

Les fonds ont été réfléchis pour intégrer les enjeux de durabilité dans la construction et la gestion du portefeuille. Nous sommes sélectifs dans nos choix d'investissement et notre sélection d'OPC concernant le secteur du charbon thermique, sensiblement liés aux enjeux climatiques.

Notre système de notation ESG comprend différents indicateurs axés sur le climat qui nous permet de mesurer l'engagement des fonds sélectionnés sur les principes liés aux changements climatiques. Nous regardons par exemple si les fonds disposent d'une politique de réduction carbone. La notation reprend également la mesure de l'empreinte carbone des fonds.

3.5. Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG

L'analyse extra-financière opérée au sein de la gamme multi-classes d'actifs repose sur les piliers suivants :

- Une politique d'exclusions sectorielle consistant à retirer de notre univers d'investissement les expositions (indirectes) aux sociétés ayant une part significative de leur chiffre d'affaires dans des secteurs jugés controversés du fait de leur incidence négative en matière environnementale et/ou sociale (armes controversées, jeux d'argent, tabac, pornographie, charbon). En complément, sur une base normative,

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM

GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

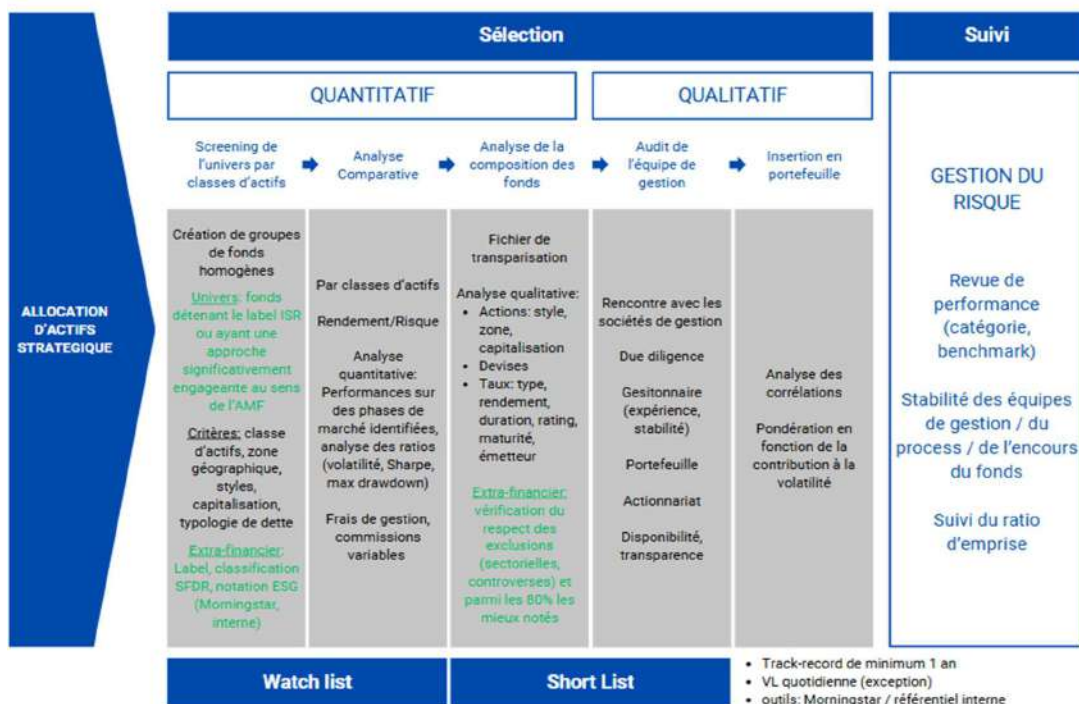
nous excluons les sociétés les plus controversées (identifiées par Sustainalytics, niveau 5) ;

- Un filtre ESG reposant sur un système de notation propriétaire qui permet d'évaluer et d'analyser les fonds et les titres financiers, sur chacun des 3 piliers ;
- L'engagement : dialogue avec les sociétés de gestion.

Dans le cadre de son processus de sélection d'OPC externes, une grille de notation a été mise en application à travers divers indicateurs extra-financiers.

Pour sa sélection d'OPC et d'ETF, l'équipe de gestion accorde de l'importance à l'implication des produits sur les aspects ESG (prise en compte des PAI, existence d'une politique de vote ou d'engagement actionnarial ; existence d'une politique d'exclusions sectorielles...). Elle regarde également plusieurs indicateurs sur les 3 grands piliers E (intensité carbone, impact négatif sur la biodiversité...), S (diversité du CA, écart salarial hommes/femmes...) et G (politique anti-corruption, protection des lanceurs d'alerte...).

Cela se traduira par l'exclusion à hauteur de 20% des OPC les moins bien notés, et une exposition à minima de 90% sur des fonds SFDR 8 ou 9. ayant une approche significativement engageante au sens de la position AMF 2020-03.



3.6. Fréquence de revue

La fréquence de révision pour la partie quantitative est mensuelle, alignée sur la mise à jour des données d'inventaires, telles que communiquées par les gérants sous-jacents à ces fournisseurs.

Concernant le score ESG interne, la fréquence de revue sera annuelle.

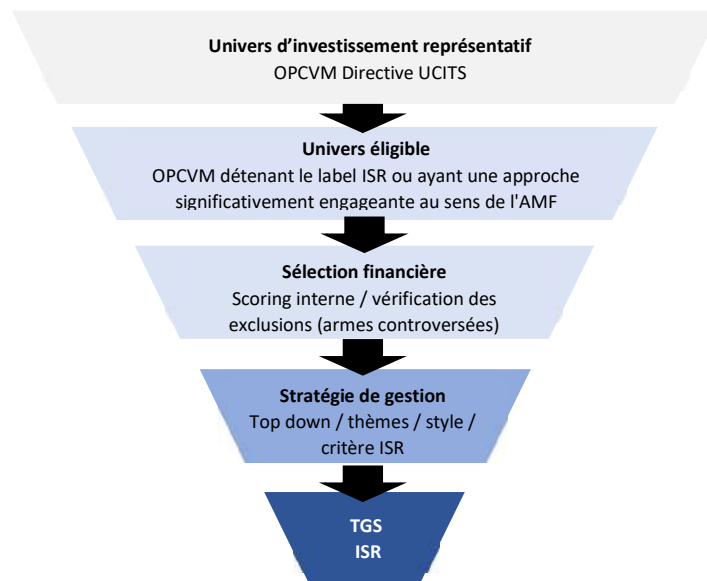
4. Processus de gestion

4.1. Prise en compte des résultats de la recherche ESG dans la construction du portefeuille

TAILOR GLOBAL SELECTION ISR détiendra pour au moins 90% que des fonds bénéficiant du label d'Etat ISR ou ayant une approche significativement engageante au sens de la position AMF 2020-03 parmi les 80% les mieux notés de l'univers.

Les autres OPC de la gamme multi classes d'actifs viseront au moins 90% de fonds SFDR 8 ou 9.

Schéma représentant la sélectivité du fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR



4.2. Prise en compte des critères relatifs au changement climatique dans la construction du portefeuille

Chaque fonds sélectionné dispose de sa propre approche pour la prise en compte des critères ESG, y compris en ce qui concerne l'approche des critères relatifs au changement climatique.

Notre système de notation ESG comprend différents indicateurs axés sur le climat qui nous permet de mesurer l'engagement des fonds sélectionnés sur les principes liés aux changements climatiques. Nous regardons par exemple si les fonds disposent d'une politique de réduction carbone. La notation reprend également la mesure de l'empreinte carbone des fonds.

4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC)

Les fonds de la gamme multi classes d'actifs n'investissent qu'en OPCVM, FIA ou ETF. Pour le fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR, au moins 90% des OPC en portefeuille ont le label ISR ou une approche significativement engageante au sens de la position AMF 2020-03, intégrant donc l'analyse des critères ESG dans leurs processus de sélection de valeurs. Pour les autres fonds de la gamme, 90% des OPC en portefeuille sont SFDR 8 ou 9.

4.4. Le processus d'évaluation ESG et / ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?

Nous avons revu notre méthodologie avec la mise en place d'un processus d'investissement ESG à l'ensemble de la gamme multi classe d'actifs.

Pour ce faire, nous avons développé un système de notation des OPC prenant en compte 37 indicateurs extra-financiers. L'ensemble de l'univers d'investissement des fonds sera noté, et les 20% les moins bien notés seront éliminés.

4.5. Une part des actifs du fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?

Seule les compartiments de la SICAV EPARTIM investissent dans des titres solidaires et plus spécifiquement dans les deux ESUS suivantes : France Active Investissement et Habitat & Humanisme.

4.6. Le fonds pratique-t-il le prêt / emprunt de titres ?

Les fonds ne pratiquent pas de technique de type prêt/emprunt de titres.

4.7. Le fonds utilise-t-il des instruments dérivés ?

Les fonds n'utilisent pas d'instrument dérivé.

4.8. Le fonds investit-il dans des OPC ?

Oui, la stratégie d'investissement des fonds de la gamme multi classes d'actifs est d'investir uniquement en OPC (OPCVM ou FIA) et ETF. 21 GESTION ACTIVE est le nourricier du fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR.

5. Contrôles ESG

5.1. Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion des fonds ?

Tailor Asset Management contrôle le respect du processus ISR/ESG par les gérants de fonds, des critères prévus pour les fonds concernés, et la politique de dialogue.

Un système de surveillance est mis en place à différents niveaux :

- Le responsable des risques vérifie quotidiennement que le portefeuille est composé uniquement d'entreprises / instruments autorisés selon les règles de gestion ISR/ESG
- Le RCCI peut vérifier semestriellement ou annuellement que le portefeuille respecte bien les règles de gestion ISR prédéfinies.

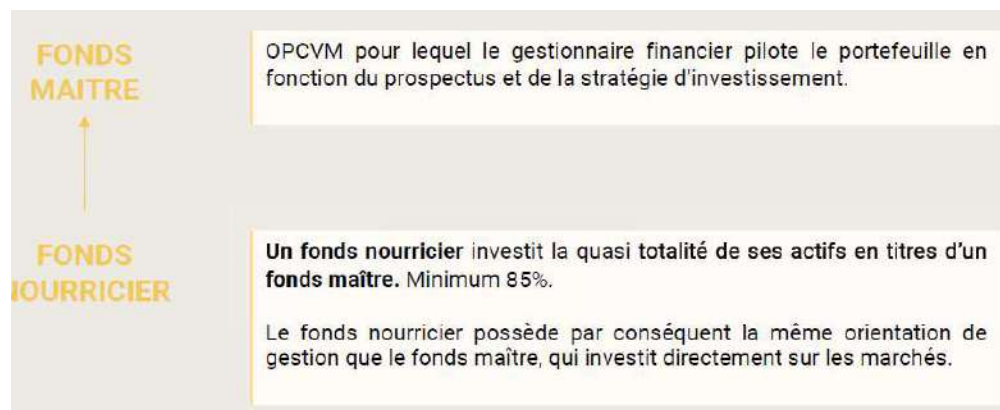
En cas d'anomalie, le contrôle des risques suit une procédure d'escalade qui visent à apporter une mesure corrective dans les plus brefs délais et dans l'intérêt des porteurs de parts du fonds. Il présente l'ensemble de ces travaux de contrôle lors du comité des risques trimestriel et auprès de la Direction à l'occasion du point annuel sur les risques.

Un outil de contrôle a été développé et paramétré pour alerter si une règle n'est plus respectée sur un portefeuille.

Cas particulier du fonds nourricier 21 GESTION ACTIVE :

Le fonds 21 GESTION ACTIVE est le fonds nourricier du fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR.

Schéma de fonctionnement dans lequel s'inscrit le fonds :



Depuis la création du fonds maître TAILOR GLOBAL SELECTION ISR et que le fonds 21 GESTION ACTIVE est devenu nourricier, 100% (à l'exception d'un volant de cash <0,5%) est investi dans le fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR et par conséquent, bénéficie de la même orientation de gestion ESG que le fonds maître et de la même analyse des sous-jacents.

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Si le fonds 21 GESTION ACTIVE devait utiliser les 15% de marge de manœuvre en sa qualité de fonds nourricier, la totalité serait investi en OPC détenant le label ISR suivant le même processus d'analyse et de sélection que précisé au point 3.5 et 4.1 du présent Code de Transparence.

6. Mesures d'impact et reporting ESG

6.1. Evaluation de la qualité ESG du Compartiment

Le fonds TAILOR GLOBAL SELECTION ISR ainsi que son nourricier 21 GESTION ACTIVE bénéficie d'un système de notation des OPC prenant en compte 37 indicateurs extra-financiers répartis sur 4 piliers : implication du fonds sur les aspects de durabilité, critères E, S et G. Nous avons choisi d'équiper ces piliers afin de ne pas accorder plus d'importance aux critères environnementaux (bien plus représentés dans les bases de données). Nous obtenons ainsi une note sur 4.

Nous suivons une approche best-in-class : nous avons divisé notre univers d'investissement par sous-classe d'actifs pour ne pas favoriser une catégorie par rapport à une autre (sans cela, puisque beaucoup plus de données sont disponibles pour les fonds actions, les obligations seront pénalisées et auront une note inférieure).

L'ensemble de l'univers d'investissement des fonds sera noté, et les 20% les moins bien notés seront éliminés.

6.2. Indicateurs d'impact ESG utilisés

Pour sa sélection d'OPC et d'ETF, l'équipe de gestion accorde de l'importance à l'implication des produits sur les aspects ESG (prise en compte des PAI, existence d'une politique de vote ou d'engagement actionnarial ; existence d'une politique d'exclusions sectorielles...). Elle regarde également plusieurs indicateurs sur les 3 grands piliers E (intensité carbone, impact négatif sur la biodiversité...), S (diversité du CA, écart salarial hommes/femmes...) et G (politique anti-corruption, protection des lanceurs d'alerte...).

6.3. Support d'information des investisseurs sur la gestion ISR de l'OPCVM

L'ensemble des documents d'information concernant la gestion ISR/ESG des fonds sont accessibles via le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Nos fonds » et dans un espace spécifique « ESG ». Les investisseurs peuvent trouver des informations régulièrement mises à jour sur les critères extra-financiers pris en compte.

- Politique d'intégration des risques de durabilité (SFDR)
- Dernier Code de transparence des fonds (mise à jour annuelle)
- Prospectus / DIC des fonds
- Rapports mensuels et annuels des fonds
- Politique d'exclusions et de gestion des controverses
- Rapport sur la performance ESG annuel

CODE DE TRANSPARENCE – TAILOR AM
GAMME MULTI CLASSES D'ACTIFS

Tailor Asset Management présente aussi un inventaire annuel reprenant les entreprises / OPC présents dans les fonds ISR (diffusion dans le rapport annuel de gestion).

6.4. Publication des résultats de la politique de vote et politique d'engagement

La stratégie d'investissement des OPC de la gamme multi classes d'actifs se limitant à des investissements en OPC ou FIA, Tailor Asset Management ne disposera d'aucun droit de vote dans le cadre de sa gestion. Il n'y a pas de politique d'engagement ESG spécifique à ces fonds dans la mesure où ils ne sont investis qu'en OPC et n'ont donc pas de contact direct avec les émetteurs.

Cependant, à travers le système de notation ESG, l'équipe de multigestion s'assure que les fonds sélectionnés disposent d'une politique de vote et d'engagement.

Dans la mesure du possible, nous invitons les sociétés de gestion à transmettre de manière régulière les inventaires de portefeuille auprès des prestataires de données financières afin de disposer des notations ESG au niveau des fonds de fonds. Les échanges sont ainsi axés sur la nécessité de transparence.

Les réponses aux questions du Code de Transparence de l'AFG et du FIR relèvent de l'unique responsabilité de Tailor Asset Management, qui s'engage à actualiser ses réponses au moins une fois par an (date de publication faisant foi). Ce document a été réalisé dans un unique but d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou sollicitation en vue d'un investissement.